RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



SOMMAIRE

| Contexte | |
|--|----------|
| UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION | 3 |
| LE TERRITOIRE EN CHIFFRES | 4 |
| L'INSTITUTION EN SCHÉMA | 5 |
| Orientation 1 UNE ÉCONOMIE RENFORCÉE ET INNOVANTE | ć |
| 1.1 SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU NUMÉRIQUE | 8 |
| 1.3 ENCOURAGER LES TRANSITIONS | |
| 1.4 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI | |
| 1.5 COOPÉRER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS | 16 |
| Orientation 2 | |
| DES SERVICES FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE I LA CAPACITÉ DE CHACUN À AGIR | ET 18 |
| 2.1 Adapter les modes de garde aux besoins des familles 2.2 Accompagner les jeunes vers l'âge adulte | |
| 2.3 AIDER LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES | |
| 2.4 FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES PLUS FRAGILES | |
| 2.5 FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS | 28 |
| | |

| UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, DYNAM | MIQUE, |
|---|-------------|
| À L'HABITAT DURABLE | 30 |
| 3.1 MIEUX ACCÉDER AU LOGEMENT | 32 |
| 3.2 Renforcer la rénovation énergétique et | T DURABLE33 |
| 3.3 Faire des centres-villes et bourgs des lieux de vie | |
| DYNAMIQUES | 34 |
| Orientation 4 | |
| | ALODISÉ O |
| UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET V | |
| 4.1 GÉRER DURABLEMENT L'EAU | |
| 4.2 Préserver les paysages et la biodiversité | |
| 4.3 Intensifier la transition énergétique | |
| 4.4 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES ÉCO-RESPONS | |
| 4.5 DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX | 44 |
| Moyens | |
| DES RESSOURCES MOBILISÉES | |
| AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIF | RE46 |
| Des équipements, des agents et des moyens | |
| | 48 |

ÉDITO

« Une nouvelle formule du rapport d'activités en cohérence avec notre Projet de territoire »

Pour plus de cohérence et de lisibilité de nos actions communautaires, nous avons choisi de construire cette nouvelle formule du rapport d'activités en lien avec le Projet de territoire de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban.

Vous trouverez ainsi les **quatre grandes orientations** qui guident nos politiques publiques déclinées en objectifs et actions menées en 2023.

Pour introduire ce document, vous retrouverez une présentation synthétique de notre **territoire**, **les missions et le fonctionnement** de la communauté de communes. Pour le conclure, vous découvrirez les **moyens alloués** à la réalisation de nos ambitions.

Cette nouvelle formule est perfectible. Nous l'améliorerons d'année en année afin de faire état de l'avancée de la mise en œuvre du Projet de territoire.

La communauté de communes ambitionne de devenir un territoire ouvert et confiant en ses capacités. Elle mobilise ses forces et ses atouts pour accompagner les mutations actuelles et anticiper celles de demain. L'objectif est



de **rester un territoire attractif et solidaire**, capable de relever les défis environnementaux et climatiques.

Cette année 2023 a été marquée par l'ouverture de la piscine communautaire réhabilitée et le lancement d'études stratégiques couvrant presque toutes les compétences de la communauté de communes : habitat, mobilités, culture, assainissement, économie, énergie, etc.

Ces initiatives visent à **construire un avenir solide et** prometteur pour notre territoire.

Philippe Chevrel, Président de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Contexte

UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION

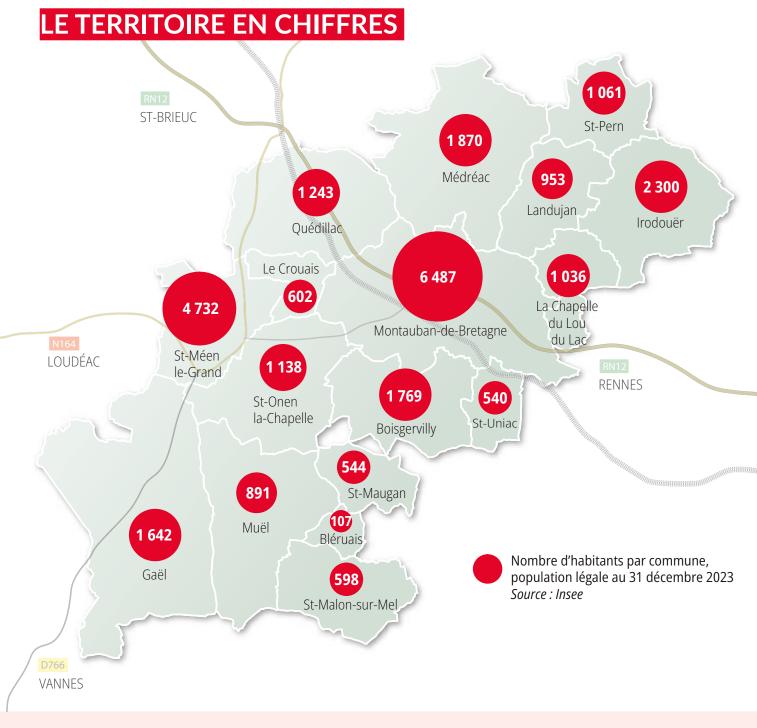
La Communauté de communes Saint-Méen Montauban a été créée en 2014.

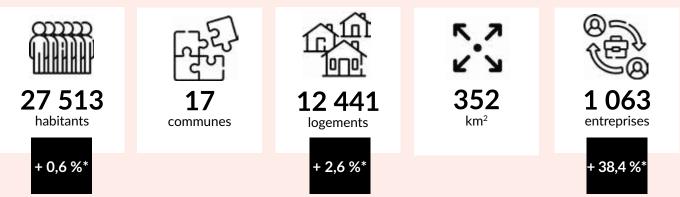
Les 17 communes qui composent son territoire coopèrent pour mener des projets en faveur de ses habitants.

Présentation de cette institution pour mieux comprendre ses caractéristiques et son mode de gouvernance.

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

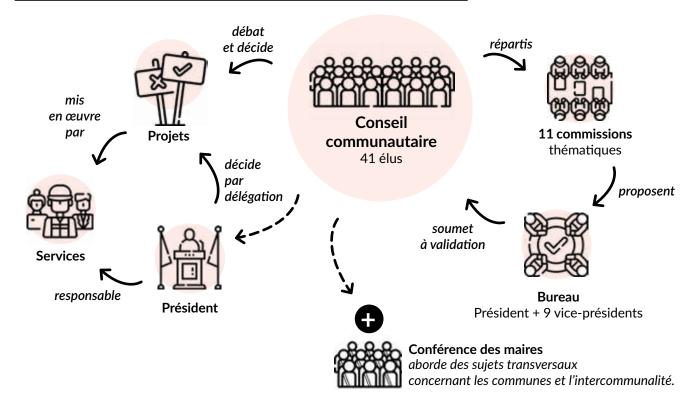
L'INSTITUTION EN SCHÉMA





^{*} Source : Insee (population, logements) et Registre du commerce et des sociétés (entreprises). Évolutions par rapport aux données connues et au projet de territoire : population : 2022-2023 ; logements : 2018-2021 ; entreprises : 2018-2023.

L'INSTITUTION EN SCHÉMA UN FONCTIONNEMENT COLLÉGIAL



DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES & SUPPLÉMENTAIRES



Aménagement de l'espace



Développement économique



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Collecte et traitement des déchets



Eau

- Environnement
- Logement
- Voirie
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale (petite enfance, jeunesse, espace France Services)
- Maison de services au public
- Développement numérique
- Emploi
- Tourisme
- Culture
- Mobilité
- Sport
- Fourrière animale
- Coopération décentralisée

Orientation 1

UNE ÉCONOMIE RENFORCÉE ET INNOVANTE

La communauté de communes a l'objectif de renforcer son tissu actuel d'entrepreneurs et de soutenir les activités innovantes et responsables.

Elle développe son attractivité en confortant sa logique de réseau et profite des mutations de modes de travail.

L'intercommunalité intègre notamment les nouveaux enjeux sociaux et environnementaux, tels que la sobriété foncière, la préservation des ressources, la réduction des déplacements domiciletravail en augmentant la part d'actifs vivant et travaillant sur son territoire.



1.1 SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU NUMÉRIQUE

1.2 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES

1.3 ENCOURAGER LES TRANSITIONS

1.4 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

1.5 COOPÉRER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

1.1 SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU NUMÉRIQUE

OBJECTIFS

- > Poursuivre le déploiement des infrastructures nécessaires à l'activité économique
- > Favoriser et accompagner la transition numérique
- > Offrir des espaces adaptés aux nouvelles formes de travail et limiter les déplacements
- > Se saisir du levier numérique pour diversifier le tissu économique et les emplois

Poursuite du déploiement Très Haut Débit

Le projet Bretagne Très Haut Débit entame la phase 3 de son déploiement en 2023. Prévue jusqu'en 2026, elle vise le raccordement de 600 000 locaux en Bretagne dont plus de 11 200 sur le territoire. Menée par Mégalis Bretagne, cette action concerne les foyers, les entreprises et les sites publics, non desservis par l'initiative privée.

La communauté de communes participe à hauteur de 5 M€. Ses partenaires financiers sont l'Union européenne, l'État, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine.



SUIVRE LES TRAVAUX





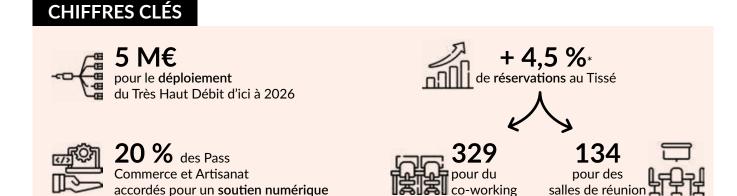
• L'appui financier et technique aux transitions numériques

Dans le cadre du dispositif Pass Commerce et Artisanat, un dossier sur cinq concernait des investissements numériques. L'intercommunalité sensibilise et accompagne techniquement des entreprises dans le cadre de l'animation « Les Jeudis de l'entrepreuneur.e.s », avec des sessions consacrées à l'opportunité du numérique comme le processus de vente sur les réseaux sociaux.

• Le Tissé favorise les nouvelles formes de travail

À l'occasion de la semaine de la mobilité, l'Espace entreprises Le Tissé a organisé des portes ouvertes les 21 et 22 septembre pour **promouvoir l'équipement et ses services de coworking**: une connexion Très Haut Débit de 100 Mo et ses équipements numériques adaptés au travail à distance permettent de limiter les déplacements des professionnels nomades ou en télétravail.

2023 voit cette dynamique confortée, avec des **réservations en hausse pour les salles de réunion** (134 réservations contre 107 en 2022) et **stables en coworking** (329 coworkers contre 336 en 2022).



* par rapport à 2022

1.2 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES

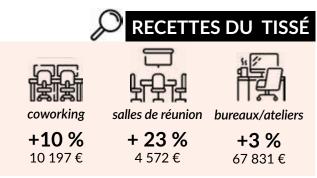
DBJECTIFS

- > Faciliter le parcours de l'entreprise : de la création à la transmission
- > Planifier et mettre en œuvre une stratégie foncière et immobilière
- > Articuler le fonctionnement des parcs d'activités avec les centralités
- > Animer le tissu économique

• 5 jeunes entreprises accueillies au sein de l'Espace entreprises Le Tissé

En 2023, **2 nouvelles entreprises** de menuiserie-agencement et de vente de carrelage ont emménagé **aux ateliers-relais du Tissé.**

Les bureaux comptent **3 nouveaux occupants** : une agence de communication, un expert-comptable et une entreprise de travaux ferroviaires. Le Tissé accueille aussi **2 entreprises résidentes en co-working.**



• 105 741 € pour soutenir agriculteurs, artisans et commerçants

41 000 € ont été accordés pour faciliter l'installation d'agriculteurs. Cette aide, allouée en partenariat avec la Chambre d'agriculture et les Jeunes agriculteurs a servi à **7** reprises et **2** créations d'exploitation.

Avec le Pass Commerce et Artisanat, 14 entreprises ont été soutenues dans leurs investissements pour se moderniser et réduire leurs impacts environnementaux.

Cette aide représente 64 741 €, dont 55 % financés par l'intercommunalité et 45 % par la Région, avec une instruction confiée aux chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat).

IMMOBILIER D'ENTREPRISES



• 110 000 € de prêts pour faciliter la création, la reprise et la croissance

16 entrepreneurs ont bénéficié d'un prêt création-reprise en 2023. Géré par Initiative Brocéliande, il a facilité l'accès à un prêt bancaire pour 13 entreprises en création et 3 en reprise pour un montant total de 110 000 €.

Viabilisation, implantations et programme immobilier

sur les parcs d'activités

À Landujan, les premiers travaux de viabilisation (réseaux et voirie provisoire) ont débuté au parc d'activités Le Clos Dartois. Trois lots pour l'accueil d'artisans sont prévus sur 8 882 m², avec une cession en 2023 à une entreprise de plomberie-chauffage.

À la Ville Mouart (Quédillac), une entreprise, accueillie en atelier-relais, s'implante définitivement. Spécialisée en isolation thermique par l'extérieur, elle a fait l'acquisition de 1 890 m² pour construire un bâtiment.

Près de 10 000 m² ont été cédés dans le parc d'activités de La Gautrais (Montauban-de-Bretagne). Un investisseur y proposera de l'immobilier d'entreprises d'environ 2 400 m², avec 2 bâtiments comptant 8 cellules d'activités et des bureaux à l'étage destinés à la vente ou à la location.

Au parc d'activités Le Chêne (Gaël), un promoteur a signé un compromis de vente pour un terrain de 65 000 m² pour implanter une plateforme d'activités mixte industrielle et logistique, sous réserve de l'agrément de l'intercommunalité sur les entreprises accueillies.

• Financement du giratoire à La Gautrais

La ville de Montauban-de-Bretagne a aménagé un giratoire qui sécurise les flux du lotissement et du parc d'activités. L'intercommunalité a contribué au projet à hauteur de 82 840 € pour un coût total évalué à 350 530 €.

CHIFFRES CLÉS



+ 3,5 %* recettes liées à l'accueil d'entreprises (domiciliation, bureaux, ateliers-relais)



41 000 €

octroyés par l'intercommunalité pour l'installation en agriculture



64 741 €

octroyés par l'intercommunalité pour le commerce et l'artisanat



77 941 m² terrains vendus pour l'implantation d'entreprises

* par rapport à 2022

Café Tissé: le nouveau rendez-vous des entrepreneur.e.s

Un nouveau rendez-vous trimestriel a été lancé en juin. Le Café Tissé invite les dirigeant.e.s à partager un moment convivial. Deux rencontres ont mis en relation 14 puis 23 entrepreneurs, incitant à poursuivre le dispositif en 2024.

Les Jeudis de l'entrepreneur.e.s ont quant à eux réuni une quarantaine de participants en 2023 autour de la santé du dirigeant, le pilotage de projet, le management, le processus de vente sur les réseaux sociaux ou encore le plan d'actions commerciales.



1.3 ENCOURAGER LES TRANSITIONS

OBJECTIFS

- > Favoriser l'économie circulaire et les mutualisations entre acteurs économiques
- > Encourager la transition environnementale et sociale des entreprises et du monde agricole
- > Accompagner la transition énergétique de l'immobilier économique
- > Soutenir le développement d'un tourisme durable

• Agriculture durable : la question des reprises d'exploitation

Pour accompagner les chefs d'exploitation dans la transmission de leur ferme, notamment au moment de leur retraite, la communauté de communes a noué un partenariat avec l'association Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM).

Six opérations de porte à porte ont eu lieu en septembre auprès d'une quarantaine d'exploitants agricoles de plus de 52 ans pour évoquer la question de la transmissibilité. Des temps de témoignages et d'échanges autour de la transmission des exploitations ont aussi eu lieu en fin d'année.

Un exploitant a participé à une formation du CIVAM en 2023. Quinze autres souhaitent garder contact avec l'association en 2024. L'objectif est de limiter l'agrandissement des fermes existantes, de favoriser la diversification des productions et d'inviter à la mise en place de modèles durables.



Lancement d'une étude pour favoriser l'autoconsommation d'électricité des entreprises

Une démarche novatrice est engagée pour encourager l'autoconsommation collective d'électricité au sein des parcs d'activités. Les entreprises sont incitées à produire de l'électricité photovoltaïque et à la partager entre elles. Chacune peut ainsi devenir à la fois productrice et consommatrice d'électricité renouvelable.

Déployée à l'échelle des 3 communautés de communes du Pays de Brocéliande, l'étude intègre sur le territoire de l'intercommunalité 11 entreprises réparties sur 4 parcs d'activités.

La collecte des données a commencé cette année pour identifier les potentiels de production d'électricité photovoltaïque les plus pertinents.



L'Espace entreprises Le Tissé bénéficie déjà de panneaux photovoltaïques.

CHIFFRES CLÉS



agriculteurs rencontrés pour la transmission de leur exploitation



40 %

Part de l'aide à l'installation en agriculture pour des projets agroécologiques



11

entreprises participantes au projet d'autoconsommation d'électricité des entreprises

• Une étude pour mettre en cohérence la stratégie foncière à l'objectif de zéro artificialisation nette

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban est accompagnée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) pour mettre en cohérence sa stratégie foncière économique avec la loi Climat et résilience qui a défini un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) pour 2050.

1.4 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

OBJECTIFS

- > Diversifier l'offre d'emploi local et accompagner la mixité des métiers
- > Favoriser l'accès à l'emploi et à la reconversion professionnelle
- > Anticiper les besoins de formations et de recrutements des entreprises
- > Favoriser la mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi

• 1^{re} édition de la Rencontre des métiers en Brocéliande

À l'initiative du Club des entreprises du Pays de Brocéliande (CEPB) et des établissements scolaires, une première Rencontre des métiers en Brocéliande était organisée fin novembre.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la **dynamique de rapprochement écoles-entreprises** mise en œuvre depuis 2013. Elle vise à faire découvrir les métiers, les entreprises et les savoir-faire du Pays de Brocéliande ainsi que les organismes de formation correspondants.





2 300 visiteurs 74 % scolaires



160 entreprises

pour 13 secteurs d'activités

L'événement, co-organisé avec les trois communautés de communes qui composent le Pays de Brocéliande, a réuni 2 300 visiteurs, dont 1 700 scolaires, à Montfort-sur-Meu.

Les deux premiers jours ont été dédiés aux collégiens et lycéens du territoire pour **découvrir les parcours, mieux connaître les métiers** par la rencontre et l'échange avec des professionnels et s'informer sur les voies et formations possibles.

La dernière matinée était **ouverte au grand public** pour les jeunes et leur famille ainsi que pour les personnes en recherche d'emploi, souhaitant se reconvertir ou ayant un projet de création d'entreprise.

Diverses animations étaient aussi proposées, à travers des mini-conférences sur les stéréotypes de genre autour des métiers, la mobilité internationale, le parcours d'entrepreneur ou encore le repérage de ses compétences.

La soirée « entreprises et partenaires » a rassemblé une centaine de participants, avec une table ronde sur le rapport des jeunes au travail et au territoire.

La prochaine édition devrait se dérouler en 2025.



4 sessions de recrutement

avec les Points Accueil Emploi

Dans le cadre du partenariat avec France Travail, les Points Accueil Emploi (PAE) ont participé en 2023 au **recrutement de 10 personnes** via la méthode de recrutement par simulation France Travail (MSR). Quatre sessions ont eu lieu en 2023, à raison d'une moyenne de **15 participants par session**.

• Gamme Prépa : 31 stagiaires aux formations de la Région

Partenaire de la communauté de communes, la Région a accompagné 31 personnes dans leur projet professionnel avec sa gamme de formations « Prépa ».

La **Prépa Avenir**, qui accompagne les moins de 26 ans (Avenir Jeunes) et les demandeurs d'emploi (Avenir Adultes) dans la construction d'un nouveau projet professionnel, **a réuni 23 stagiaires**.

La **Prépa Projet**, qui mobilise des salariés ou des demandeurs d'emploi dans une dynamique de reconversion professionnelle, **a bénéficié** à 18 personnes.

• Gestion de 103 offres d'emploi pour le compte des entreprises

Les PAE accompagnent à la fois le public dans sa recherche d'informations et les entreprises en recherche de salariés. Du côté des entreprises, les principaux domaines d'activité ayant fait appel aux PAE en 2023 concernent le service à la personne, le support à l'entreprise et le domaine du commerce et de la grande distribution.

103 offres d'emploi ont été diffusées. Le groupe Facebook, sur lequel les PAE diffusent les offres d'emploi a gagné 25 % d'abonnés en un an, soit un envoi auprès de 1 500 membres.

CHIFFRES CLÉS



participants aux sessions de recrutement par simulation (MSR)



1.5 COOPÉRER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

OBJECTIFS

- > Promouvoir le territoire comme une destination économique et touristique attractive
- Déployer la stratégie économie emploi à l'échelle des communautés de communes de Montfort Communauté, Brocéliande Communauté et la Communauté de communes Saint-Méen Montauban
- > Coordonner les relations partenariales

Renouvellement des partenariats

Afin de **poursuivre leur stratégie « économie-emploi »**, les 3 intercommunalités ont renouvelé en 2023 leur partenariat avec la Région, avec des orientations stratégiques identiques.

De même, le partenariat avec Initiative Brocéliande a été renouvelé jusqu'en 2025 pour accompagner les projets de création ou de reprise d'entreprise au travers, notamment, de prêts à taux zéro.

À destination de l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans, la convention avec We Ker, le réseau des mission locales a aussi été reconduite pour 3 ans. Elle engage l'association à coordonner ses actions avec les Points

CHIFFRE CLÉ



24 000 € octroyés par an à Initiative Brocéliande

Accueil Emploi, les services jeunesse et les développeurs économiques des 3 communautés de communes ainsi qu'à déployer des actions spécifiques aux besoins du territoire.



Maintien du soutien au Club d'entreprises du Pays de Brocéliande (CEPB)

La communauté de communes poursuit la mise à disposition d'un agent du service développement économique auprès du CEPB pour assurer l'animation du club à raison de 25 % de son temps de travail, comprenant une contrepartie financière du club.

• 3^e Semaine du tourisme économique

et des savoir-faire locaux

Pour la 3^e édition de la semaine du tourisme économique et des savoir-faire locaux, organisée en partenariat avec l'office de tourisme de Bretagne, l'office de tourisme de Saint-Méen Montauban et la communauté de communes, le public a découvert les coulisses de 13 entreprises locales.

82 visites ont été proposées avec notamment la fabrication de miel et d'hypocras à Landujan ou encore la découverte du process complètement automatisé de la plateforme logistique Newcold à La Brohinière.

Une délégation malgache en visite

pour s'inspirer du développement économique

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban est engagée depuis 2015 dans un projet de coopération décentralisée avec la commune de Bémahatazana, située à Madagascar. Une délégation malgache a été accueillie en mai 2023. Elle a notamment visité des installations agricoles et échangé avec des exploitants pour se nourrir de pratiques dont elle pourrait s'inspirer pour le développement de son territoire.



Orientation 2

DES SERVICES FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE ET LA CAPACITÉ DE CHACUN À AGIR

Pour favoriser la qualité de vie et la capacité à agir de ses habitants, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban accompagne le parcours de chacune et de chacun.

L'intercommunalité adapte ses politiques publiques pour offrir des services de qualité et accessibles.

Elle lutte contre la fracture numérique, œuvre pour une meilleure autonomie, favorise l'inclusion et le lien social.

Pour atteindre ces objectifs, elle développe sa capacité à expérimenter et innover avec ses partenaires.



2.1 ADAPTER LES MODES DE GARDE AUX BESOINS DES FAMILLES

2.2 ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'ÂGE ADULTE

> 2.3 AIDER LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES

2.4 FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES PLUS FRAGILES

2.5 FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

2.1 ADAPTER LES MODES DE GARDE AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS

- > Articuler les offres de garde petite enfance collective et individuelle aux besoins
- > Accompagner le développement et la professionnalisation continue de la garde individuelle
- > Accompagner les familles dans leur recherche de modes de garde
- > Accompagner les familles dans leur lien parental



PROJET DE SERVICE

En lien avec le projet de territoire révisé en 2021, le projet de service « Petite enfance » a été acté en 2023 pour 3 ans.

Il donne le cadre d'intervention pour articuler les offres de garde selon les besoins, accompagner le développement et la professionnalisation de la garde individuelle et aider les familles dans leur recherche de modes de garde et dans leur lien parental.

En découlent 3 missions :



- Prévention, éducation, parentalité
- Équité d'accès à l'offre de service
- Un accueil de qualité

• Différents modes d'accueil sur le territoire

Le territoire compte près de 650 places de garde, individuelle ou collective. La communauté de communes dispose d'un Relais petite enfance (RPE) qui constitue la porte d'entrée du service pour toute question sur la parentalité ou sur les modes de garde.

Elle gère 4 Maisons de la petite enfance pour un accueil privilégiant l'autonomie et la découverte. Au sein des maisons de Montauban et de Saint-Méen, un lieu d'accueil parent-enfant (LAEP) offre la possibilité aux parents d'échanger librement avec des professionnels de la petite enfance.

208 enfants ont été accueillis en 2023 au sein des Maisons de la petite enfance où l'accueil se fait jusqu'à la scolarisation en contrat régulier et jusqu'à 4 ans en accueil occasionnel. **Un nombre stable** (+2 enfants) marqué par une hausse d'heures (+53 %) qui révèle une **présence plus régulière des enfants** dans les 4 crèches.



• 77 familles venues échanger au lieu d'accueil parents-enfants

33 familles différentes ont été accueillies à l'antenne du lieu d'accueil enfant-parent de Saint-Méen-Le-Grand et 44 à Montauban-de-Bretagne pour échanger librement. Au total, 87 enfants ont bénéficié de cet espace de jeu libre.

Une nouvelle formule d'ateliers pour les familles

Depuis septembre 2023, et conformément à la réglementation, les ateliers d'éveil du Relais petite enfance sont réservés aux assistants maternels. En parallèle, des **ateliers parentaux** en lien avec le développement de l'enfant ont été mis en place.

Animés par une psychomotricienne, ils permettent d'échanger avec des professionnels, d'offrir un espace de rencontre entre les familles et un support à jouer sur un thème entre les parents et les enfants. Parmi les 13 ateliers organisés, 58 enfants sont venus avec leur parent ou grand-parent.

CHIFFRES CLÉS



 $78\,$ places

36 agents qualifiés

dans les 4 crèches



149 assistants maternels

4 MAM (Maison d'assistants maternels)



pour **564** places en accueil individuel au 31 décembre 2023



513 enfants et **425** adultes en accueil cumulé *au lieu d'accueil enfant-parent* « *Minute Papillon* »

• 2 journées pédagogiques pour les équipes professionnelles

Les agents de la petite enfance ont participé à **2 journées pédagogiques** : une par structure et une commune afin de travailler sur des projets transversaux comme la **« journée familles »** en préparation pour le printemps 2024.

Des animations pour réunir enfants, parents et professionnels

Certains temps forts organisés par les Maisons de la petite enfance (carnaval, chasse à l'œuf, visite de la caserne des pompiers, spectacle de Noël) ont été partagés avec les enfants accueillis chez les assistantes maternelles qui fréquentent les ateliers d'éveil.

Les crèches ont aussi participé aux événements de l'intercommunalité comme les séances bébés lecteurs, un spectacle de Mômes d'automne et ont ouvert leurs portes aux parents pour la Semaine de la petite enfance, du 18 au 25 mars, autour d'activités sensorielles.

Chaque structure a mené des **projets spécifiques**: médiation animale pour Irodouër, éveil musical pour Montauban-de-Bretagne, rencontres avec des résidents d'EHPAD pour Saint-Méen-Le-Grand, ou encore un café parents mensuel à Muel.

• La crèche d'Irodouër fête ses 10 ans

L'anniversaire décennal de la crèche d'Irodouër en juin a été l'occasion de **réunir familles anciennes et actuelles**, élus et équipes professionnelles. 91 personnes ont pris part à la matinée ponctuée de stands animés par des professionnels de la petite enfance et d'un **spectacle très jeune public**.

2.2 ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'ÂGE ADULTE

OBJECTIFS

- > Accompagner les jeunes à la compréhension du monde qui les entoure et ouvrir les possibles
- > Accompagner les initiatives, l'acquisition de compétences de manière sécurisée
- > Faciliter la place des jeunes dans la vie locale
- Développer les synergies partenariales avec les acteurs de la jeunesse



PROJET DE SERVICE

Le projet de service dédié à la Jeunesse a été voté en 2023 en lien avec la révision 2021 du projet de territoire.

Il fixe le cadre des professionnels d'animation jeunesse pour la durée du mandat.

Il s'articule autour de 3 objectifs transversaux :

- Développer l'autonomie des jeunes et leur participation à la vie locale,
- Favoriser l'égalité des chances,
- Accompagner les jeunes dès leur entrée en 6^e vers l'âge adulte.

abordés : **réseaux sociaux** et e-réputation, **égalité** femme/homme et stéréotypes de genre, **sexualité** et vie affective, **orientation**, projet **européen**.

Une exposition pour casser les clichés sur les métiers

L'exposition « Les éclaireuses » met en avant le parcours de jeunes femmes du territoire ayant suivi des études supérieures et exerçant des professions dites masculines. Elle ambitionne de déverrouiller des freins personnels et/ou issus de l'héritage culturel et local afin d'encourager les projets professionnels des jeunes femmes du territoire.

Elle a d'abord été exposée à la galerie de L'Invanterie du 28 février au 4 mars avant de circuler tout au long de l'année sur le territoire et notamment dans les établissements scolaires.

• 150 jeunes accompagnés par l'Information Jeunesse

Les informatrices Jeunesse ont **suivi individuellement 150 jeunes** autour des questions d'orientation, logement, mobilité, loisirs, emploi ou encore santé.

L'accueil s'est fait à l'espace France Services de Saint-Méen-le-Grand, à la Maison des jeunes de Montauban mais aussi directement dans les autres communes, avec une quinzaine de rencontres pendant les vacances scolaires.

70 animations préventives dans les collèges et lycées

Environ 70 ateliers de sensibilisation ont été menés dans les collèges et lycées. Parmi les sujets

Un forum et une bourse pour la mobilité internationale

À destination des jeunes dès la 6°, le forum de la mobilité internationale a eu lieu en février pour informer sur les **possibilités de départ à l'étranger** et **accompagner à concrétiser** leurs projets de voyage.

Une bourse d'aide à la mobilité jusqu'à 500 € est attribuée aux jeunes qui souhaitent partir à l'étranger pour leurs études, dans le cadre d'un programme Vacances-Travail, ou pour des actions humanitaires.



Créée en 2018, la 100e bourse a été délivrée en novembre 2023 à Ludwig pour un voyage en Corée du Sud. En 2023, 17 bourses ont été accordées.

2 formations pour faciliter la place des jeunes dans la vie locale

La communauté de communes propose des formations BAFA territorialisées pour obtenir son Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur à un coût modéré (100 €/session). 24 stagiaires ont ainsi été formés en 2023.

L'intercommunalité propose aussi à partir de 16 ans, des formations au baby-sitting. Proposées sur deux journées, elles alternent connaissances et ateliers pratiques. Les participants reçoivent une attestation de suivi de formation à valoriser auprès des familles.

• Le parent'aise café : nouveau rendez-vous des parents d'ados

Le parent'aise café est un nouveau temps convivial proposé aux parents d'ados, une fois par mois, dans différentes communes du territoire. Diverses activités sont organisées pour permettre aux parents de prendre du temps pour eux, discuter et partager leur expérience.

Co-financé par la Mutuelle sociale agricole (MSA) et

la Caisse d'allocations familiales (CAF), ce temps convivial innovant s'articulait, pour chaque rendez-vous, autour d'une thématique différente : cuisine, réseaux sociaux, ou encore bricolage et Low Tech.

20 entreprises présentes

au forum Jobs d'été

Organisé en partenariat avec We Ker, le réseau des missions locales, le forum d'emplois saisonniers a réuni une vingtaine d'entreprises locales et près de 150 participants.

Les Points Accueil Emploi (PAE) ont aussi participé au dispositif « Rando Jeunes » avec France Travail, pour mettre en relation les jeunes avec les entreprises et des conseillers France Travail et présenter les services emploi.

CHIFFRES CLÉS



150 jeunes suivis individuellement dans le cadre de l'Info jeunes



70 ateliers de prévention au sein des établissements scolaires



549 inscrits au service jeunesse + 59 %*

* par rapport à 2022

2.3 AIDER LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES

OBJECTIFS

- > Développer l'offre d'accès à l'information et l'accompagnement aux démarches
- > Accompagner aux démarches et aux usages numériques en favorisant la capacité à faire
- > Déployer notre e-administration inclusive
- > Améliorer la relation usagers et développer le réseau des accueillant.e.s
- > Renforcer les capacités à innover et expérimenter

ESPACE FRANCE SERVICES





UN ACCUEIL UNIQUE POUR PLUSIEURS SERVICES

Pour simplifier l'accès à l'information des usagers, la communauté de communes accueille différents partenaires au sein des PAE et de l'espace France Services tout au long de l'année.

Les PAE ont notamment accueilli les permanences d'une conseillère France Travail dans le cadre du contrat d'engagement jeunes et servi de lieu de rencontres et de formations (cours de code, gamme Prépa de la Région, présentation France Travail).

Des permanences délocalisées dans 4 communes du territoire

Pour renforcer l'accès aux services, l'intercommunalité déploie l'espace France Services en proximité, avec **2 nouvelles permanences en mairies** de Montauban (les 1^{ers} et 3^{es} vendredis du mois) et de Saint-Maugan (les 2^{es} et 4^{es} vendredis du mois).

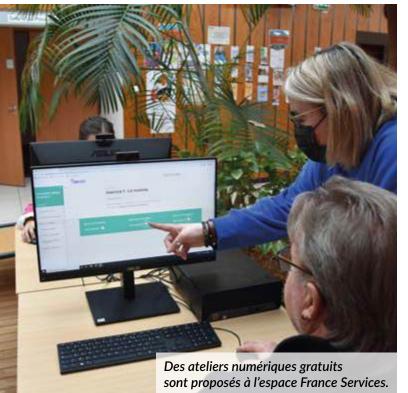
Elles s'ajoutent aux permanences déjà proposées à Médréac et Saint-Pern depuis fin 2022 pour compléter les temps d'ouverture de l'espace France Services à Saint-Méen-le-Grand.



Services de proximité pour l'emploi, les Points Accueil Emploi (PAE) connaissent en 2023 une hausse de 20 % de personnes accompagnées dans leur recherche d'information.

Leur activité concerne majoritairement l'accueil en entretien (54 % en 2023), confirmant le **besoin d'un accueil physique et de proximité**.

Sur 1 725 demandes traitées en 2023, près de la moitié portaient sur une aide aux démarches liées à France Travail et à l'emploi.



Une formation

pour mieux répondre aux usagers

Les agents du territoire accueillant du public sur des demandes sociales (mairies, France services, CCAS, CDAS, accueillants petite enfance, animateurs jeunesse, etc.) ont suivi un parcours de formation dans le cadre de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité (Asip).

Impulsée et organisée par le Département d'Illeet-Vilaine, cette démarche interpartenariale vise à mobiliser l'ensemble des acteurs du champ du social autour de l'accueil, l'écoute et l'orientation des usagers vers la structure la plus appropriée, quel que soit l'organisme auquel ils s'adressent initialement et le lieu où ils se trouvent.

Extension du Kiosque Info Famille

En septembre et octobre, le Kiosque Information Famille (KIF) vient en aide aux familles en les accompagnant dans leur démarche de demande de bourse scolaire ou pour toute autre question.

CHIFFRES CLÉS

Points Accueil Emploi



+ 20 %*
de personnes accompagnées
soit 743 personnes

Espace France Services



45 % des demandes concernent l'aide aux démarches liées à France Travail et à l'emploi



+12,5 %* de fréquentation





une **20**^{aine} de partenaires

* par rapport à 2022

Un informateur jeunesse et une animatrice de l'espace France Services sont présents au sein de 3 collèges partenaires Camille-Guérin (Saint-Méen), Evariste-Galois et La Providence (Montauban-de-Bretagne).

L'intercommunalité a renforcé le KIF en 2023 avec une présence en mairies de Saint-Pern et Médréac, sur rendez-vous, dans le cadre des permanences de l'espace France Services délocalisées.

LES DEMANDES LES PLUS FRÉQUENTES



Inclusion numérique:



449 demandes traitées de l'espace France Services

Retraite:



2/4 demandes traitées par l'Assurance retraite (CARSAT) Impôts:



243 demandes traitées par la Direction départementale des finances publiques)

Solidarité, insertion (RSA, prime d'activité) :



240 demandes traitées par la Caisse d'allocations familiales

.4 FACILITER LES DÉPLACEMENTS **ES PLUS FRAGILES**

- Maintenir et adapter nos offres de mobilités solidaires
- > Faciliter l'accès à l'information
- Accompagner les initiatives

• Le transport à la demande à la hausse

Le nombre de courses réservées auprès du service Transport à la demande (TàD) a augmenté de 10 % par rapport à 2022. Cette augmentation s'explique par l'accroissement du nombre d'adhérents. En effet, en 2023 le TàD compte 664 adhérents (soit + 8 %).

Le coût annuel du service s'établit à 190 721 €, recettes déduites.

55 usagers ont utilisé le transport à la demande dit TàD « emploi-insertion » pour se rendre en formation professionnelle ou à l'espace France services.

MOTIFS D'UTILISATION



Transport à la demande dit « service » destiné aux personnes de plus de 70 ans et en situation de handicap:



44 % vers l'accueil de jour de l'Association pour l'hébergement et l'accompagnement des personnes en situation de handicap (ALAPH)



38 % pour des rendez-vous médicaux

Transport à la Demande dit « emploi-insertion »

61 % pour aller en formation professionnelle

13 % pour des démarches administratives



À la manière d'un escape Game, le mobili'cube présent au PAE de Saint-Méen-le-Grand, permet de découvrir tous les moyens de transport disponibles sur le territoire comme le transport à la demande.









• Du covoiturage solidaire avec Ehop

Avec son partenaire Ehop, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban propose du covoiturage solidaire. Ce service s'adresse aux personnes sans solution de transport pour se rendre à une formation ou un entretien d'embauche. Ehop solidaire se charge de mettre en relation les demandeurs avec les conducteurs volontaires.

• 27 personnes en cours de code de la route

Pour accompagner l'autonomie de déplacements d'un public fragile, 2 bénévoles ont assuré 232 h de code aux PAE les mardis après-midi à Saint-Méen-le-Grand et les jeudis après-midi à Montauban-de-Bretagne.

27 personnes ont participé en 2023 et grâce à ce dispositif 2 élèves ont réussi avec succès l'examen.



2.5 FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

OBJECTIFS

- > Définir la politique culturelle du territoire
- > Développer une présence culturelle sur l'ensemble du territoire
- > Favoriser une action culturelle diversifiée sur l'ensemble du territoire
- > Viser la mise en réseau des bibliothèques-médiathèques

• Viser la mise en réseau des bibliothèques-médiathèques

L'intercommunalité porte le projet de réseau qui repose sur la gratuité pour tous, la circulation des documents et la possibilité pour les usagers de fréquenter les 14 médiathèques du réseau. Les principes pour la mise en réseau des médiathèques ont été validés en 2023. Ce dernier sera pleinement opérationnel en septembre 2024.

• Des animations lecture pour faire vivre les livres dans les 17 communes

Temps d'animation dédiés aux enfants de 0 à 10 ans « Les histoires en balade » développent l'écoute, le partage, la curiosité et permettent la découverte d'une multitude de moyens d'expression. **3 051 enfants ont profité de ces histoires**, en bibliothèques ou en accueils scolaires en 2023.

Une **balade contée** en partenariat avec l'École de musique du Pays de Brocéliande est également proposée chaque année pour un **public multigénérationnel**.



DÉFINIR LA POLITIQUE CULTURELLE DU TERRITOIRE

La communauté de communes a lancé une enquête en septembre sur les besoins culturels auprès des habitants, des élus et des acteurs locaux.

Ouverte jusqu'en février 2024, elle fera l'état des lieux des pratiques culturelles et recensera les attentes et les ressources pour établir les actions prioritaires.

Enquête menée :

20 entretiens

500 retours de questionnaires

200 personnes interrogées sous forme de micros-trottoirs

6 permanences lors de temps publics festifs et en médiathèques

7 ateliers collectifs en résidence seniors, Maisons des jeunes, établissements scolaires

Un développement

des expositions en itinérance

L'Invantrie, initialement galerie d'exposition, s'est attachée à **développer** en plus de sa programmation, **les partenariats** avec les acteurs du territoire. Des expositions ont été organisées avec et dans les bibliothèques, permettant **davantage d'actions de médiation**.

La collaboration entre l'intercommunalité, l'école Joseph Faramin et la médiathèque de Montauban-de-Bretagne a permis d'associer expositions et création d'œuvres par les élèves. Un parcours artistique autour de la peinture a suscité les rencontres dans 3 lieux différents à Saint-Méen-le-Grand. Plus insolite, la piscine Acorus a accueilli 9 photographies au fond de son bassin.

• Un soutien cinématographique

La communauté de communes soutient financièrement l'activité des deux cinémas du territoire : 4000 € en 2023 pour le Ciné-Montal à Montauban-de-Bretagne et 10 000 € en 2023 pour le Celtic à Saint-Méen-le-Grand dont les murs appartiennent à l'intercommunalité.



Le territoire offre des actions culturelles diversifiées. Ici, un concert en médiathèque dans le cadre du festival Mômes d'automne.

CHIFFRES CLÉS



1084 places vendues, au Festival Mômes d'automne pour 8 spectacles



Près de **4000** enfants aux animations lecture



+ de 13 000 visiteurs à la piscine en découverte de l'exposition « Abysses et vous »

• Mômes d'automne :

8 spectacles, 8 communes

La 16^e édition du festival jeune public et familial a rassemblé plus de 1000 spectateurs. **8 spectacles aux formes variées** (théâtre, ciné-concert, concert, lectures musicales, etc.) se sont installés jour après jour dans une **commune différente**, avec un taux de remplissage de 88 %. Les animatrices lecture, accompagnées d'un musicien ont proposé une création.

L'accompagnement des professionnels

La communauté de communes a participé au **projet « Passeurs de Culture »** soutenu par l'Etat et le Département d'Illeet-Vilaine et en partenariat avec Montfort Communauté.

Des professionnels du secteur socio-culturel ont bénéficié d'une formation pour découvrir des acteurs culturels du territoire, les médiathèques et les apprentissages novateurs de l'École de musique du Pays de Brocéliande. L'objectif : développer des projets conjoints et favoriser l'accès à la culture, notamment des publics les plus fragiles.

Orientation 3

UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, DYNAMIQUE, À L'HABITAT DURABLE

L'intercommunalité s'adapte aux nouveaux modes de vie pour accueillir ses habitants dans un cadre de vie préservé.

La communauté de communes intègre l'enjeu de la sobriété foncière et répond aux préoccupations énergétiques tout en œuvrant pour un habitat accessible à tous.

Elle souhaite préserver l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs et développer le lien social pour maintenir la qualité du bien vivre sur son territoire.



3.1 MIEUX ACCÉDER AU LOGEMENT

3.2 RENFORCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE

3.3 FAIRE DES CENTRES-VILLES ET BOURGS DES LIEUX DE VIE DYNAMIQUES

3.1 MIEUX ACCÉDER AU LOGEMENT

OBJECTIFS

- > Maintenir/développer une offre de qualité et accessible (dont offre sociale)
- > Développer une offre de logements en direction des personnes aux besoins spécifiques ou situations spécifiques (logement de courte durée, jeunes, gens du voyage)
- > Déployer une stratégie sur le parc locatif social

CHIFFRES CLÉS

Aides favorisant l'accession à la propriété :



neuf: **45 000 €** pour 12 logements



ancien : 63 000 € pour 11 logements

Création de logements sociaux :



56 000 € pour 14 logements

• Diagnostic en vue d'un nouveau Programme local de l'habitat (PLH)

Document de planification d'une durée de 6 ans, le Programme local de l'habitat définit les **objectifs en matière de logements** sur le territoire pour **harmoniser l'offre selon les besoins et les enjeux locaux**. La communauté de communes élabore son 3e PLH.

Elle a recruté un bureau d'études pour l'accompagner. La mission a démarré en juillet, avec un diagnostic réalisé lors du second semestre 2023. En attendant, le PLH actuel a été prolongé jusqu'à fin 2024.

56 000 € d'aides octroyées pour construire des logements sociaux

Dans le cadre de son PLH, la communauté de communes a octroyé une aide de 48 000 € au bailleur Espacil habitat pour la construction de logements locatifs sociaux dans le lotissement des terres neuves

à Montauban-de-Bretagne. 8 000 € ont également été alloués au bailleur Neotoa pour la construction de 2 logements sociaux dans le lotissement du Clos Hamon à Montauban-de-Bretagne.

Accueil des gens du voyage : le besoin de terrains familiaux étudié

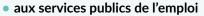
L'intercommunalité **gère une aire d'accueil** de 16 places (8 emplacements) à Montauban-de-Bretagne, pour un taux d'occupation de 37,47 %. Elle a aussi un partenariat avec le Groupement d'intérêt public « Accueil des Gens du Voyage Ille-et-Vilaine ».

Une étude sur l'installation des gens du voyage est réalisée pour évaluer le nombre de terrains familiaux nécessaires. Ils ont vocation à accueillir des familles ancrées sur le territoire. Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2020-2025 prévoit la création de 2 terrains familiaux locatifs sur le territoire.



L'intercommunalité a réalisé un projet social pour l'accueil des gens du voyage afin de faciliter l'accès :

- à l'école et au savoir
- aux loisirs et à la culture
- aux services sociaux et médicaux-sociaux



aux soins et à la prévention



3.2 RENFORCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE

OBJECTIFS

- > Favoriser et accélérer la rénovation énergétique du parc de logements
- > Informer sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie
- > Promouvoir un habitat durable

• Environ 33 000 € d'aides pour la rénovation de logements communaux

La communauté de communes a attribué 33 000 € d'aides aux communes pour la rénovation de 14 logements communaux. Ces aides ont concerné les communes de Gaël, Landujan, Médréac et Saint-Pern.

Chaque projet bénéficie d'environ 20 % d'aides par rapport au montant des travaux évalués.

Amélioration de l'habitat :

vers la création d'un service public de l'habitat

Suite à des évolutions nationales, la communauté de communes n'a pas lancé d'opération programmée d'amélioration de l'habitat en 2023 (OPAH).

Elle prépare, en collaboration avec le Pays de Brocéliande, Montfort Communauté et Brocéliande Communauté, la création d'un service public de la rénovation de l'habitat, obligatoire à partir de janvier 2025.

AIDE À L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS

Rénovation



14 logements communaux

33 157 €



20 000 €

d'aides aux communes pour travaux de démolition et de désamiantage

Assainissement non collectif



19 logements

44 319 €



3.3 FAIRE DES CENTRES-VILLES ET BOURGS DES LIEUX DE VIE DYNAMIQUES

OBJECTIFS

- > Accompagner le développement de l'offre de logements en réinvestissant les centres
- > Favoriser des aménagements urbains inclusifs et résilients
- > Promouvoir l'offre locale (commerces, services, culture, loisirs, sports...)





En 2021, Montauban-de-Bretagne et Saint-Méen-le-Grand sont lauréates du programme de redynamisation des centres-villes « Petites villes de demain », lancé par l'État en coopération avec la Communauté de communes Saint-Méen Montauban.

Ce programme pluriannuel vise à soutenir les communes « centres » de moins de 20 000 habitants et à leur donner les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation et de modernisation des centres-bourgs sur des thématiques aussi variées que le commerce, l'habitat ou la mobilité.

Une concertation pour imaginer les centres-villes de demain

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, les communes de Saint-Méen-le-Grand et Montauban-de-Bretagne, en partenariat avec la communauté de communes, ont mené en 2023 une étude pour imaginer leur centre-ville à long terme, via le prisme de la réduction de la consommation foncière, la facilitation et sécurisation des déplacements doux ainsi que la création d'espaces publics qualitatifs.

Les habitants ont été impliqués dans la démarche, avec 2 questionnaires sur les habitudes de déplacement et 2 ateliers de concertations dans chaque commune, rassemblant jusqu'à plus de 50 personnes à chaque fois.

Un plan de développement et d'aménagement a été identifié, en cohérence avec les notions environnementales telles que la gestion et l'intégration de l'eau en ville.

L'étude a aussi permis d'identifier un référentiel du foncier disponible pour atteindre les objectifs nationaux en termes d'artificialisation des sols.

• Le renouvellement urbain des centres-villes en question

Avant de mener concrètement des opérations d'amélioration d'habitat en renouvellement urbain dans les centres-villes de Saint-Méen-le-Grand et Montauban-de-Bretagne, la communauté de communes a étudié l'opportunité pour les 2 communes labellisées « Petites villes de demain » de s'engager dans ce dispositif.

Une étude pré-opérationnelle d'opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) s'est ainsi engagée à Saint-Méen-le-Grand afin de prévoir un **état des lieux de son parc de logements**, ses problématiques et les solutions à apporter pour les résorber.



CHIFFRES CLÉS



100 personnes aux ateliers de concertation pour imaginer les centres-villes de demain

Piscine Acorus



47 714 usagers d'avril à décembre



2 264 classes de primaire

220 abonnés

• l'État : 118 217 €

6,15 M€ de travaux subventionnés par :



- la Région Bretagne : 300 000 €
- le Département d'Ille-et-Vilaine :

1 152 012 €

194 000 € pour

des projets communaux

L'intercommunalité soutient financièrement des projets communaux par l'octroi de fonds de concours. En 2023, elle a attribué environ 194 000 € aux communes pour leurs projets.

Cela concerne la **création d'un tiers-lieu** et le **maintien du dernier commerce** à Saint-Maugan, la réalisation d'une **Maison de santé** à Irodouër, d'un **terrain multisport** à Le Crouais et des projets d'**aménagement de voirie** à Saint-Pern ou de **parkings** à Médréac et Quédillac.

• Ouverture de la piscine communautaire Acorus

La piscine réhabilitée a ouvert ses portes le 1^{er} avril à Saint-Méen-le-Grand, avec un programme d'animations pour marquer l'événement et présenter ce nouvel équipement au public. En 2023, il a accueilli 47 417 visiteurs et 10 788 scolaires.

Elle a été inaugurée le 16 septembre en présence des financeurs du projet, d'élus, de représentants des établissements scolaires et des entreprises et techniciens territoriaux ayant participé aux travaux.

La piscine offre désormais un bassin sportif de 25 mètres de 4 couloirs de nage, un accès au solarium extérieur, une pataugeoire de 36 m² dotée d'une lame d'eau, d'une plaque à bulles et de jeux. Le bassin ludique, ancien bassin historique, est équipé de jets, d'une plaque à bulles et d'une cascade.



2 PRIX D'ARCHITECTURE

Atelier RAUM architectes avait été retenu par la communauté de communes pour réaliser le projet de réhabilitation de la piscine intercommunale.

Leur travail a été récompensé par le **prix régional** de la construction Bois Bretagne 2023, dans la catégorie « réhabilitation d'un équipement ».

Ce projet a aussi reçu une distinction nationale avec le Grand Prix d'architectures 2023 organisé par la revue spécialisée « D'A » et décerné au centre Pompidou à Paris.

Orientation 4

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET VALORISÉ

Dans l'objectif de préserver et valoriser l'environnement et son patrimoine naturel, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban s'emploie à gérer durablement ses ressources.

En sensibilisant et en accompagnant les changements de pratiques au quotidien, l'intercommunalité participe à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.



4.1 GÉRER DURABLEMENT L'EAU

4.2 PRÉSERVER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ

4.3 INTENSIFIER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

4.4 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES

4.5 DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX

4.1 GÉRER DURABLEMENT L'EAU

OBJECTIFS

- > Accompagner à la consommation raisonnée
- > Préserver les zones de captages
- > Optimiser les dispositifs de traitement et de distribution
- > Réussir le transfert de la compétence assainissement

Q

GESTION DE L'EAU POTABLE

La communauté de communes assure directement la gestion de l'eau potable sur le territoire de l'ancien syndicat intercommunal pour l'assainissement et l'eau potable (SIAEP) de Montauban Saint-Méen.

L'exploitation du réseau et la distribution de l'eau est confiée à VEOLIA.

Sur le reste du territoire, comprenant le lieu-dit Le Bran à Gaël, Irodouër, Saint-Malon-sur-Mel et Saint-Pern, l'intercommunalité adhère à des syndicats :

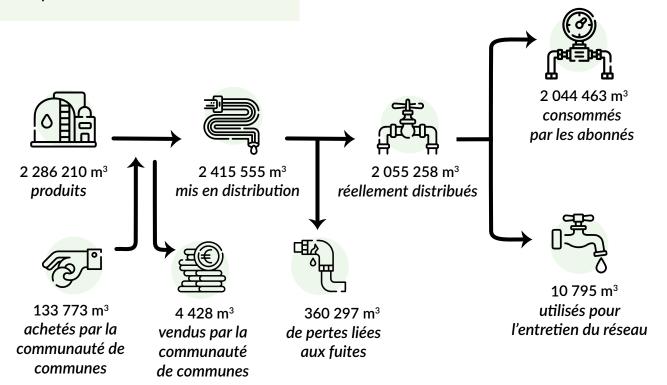
- Eau du Bassin Rennais
- Syndicat mixte des Eaux de la Forêt de Paimpont
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Brocéliande

Une production

d'eau potable stable

Avec 3 sites de production, 9 châteaux d'eau et 985 km de réseau, l'intercommunalité maintient sa production annuelle d'eau potable à 2,3 millions de mètres cubes (m³). Elle couvre ainsi 94,5 % du besoin en eau potable du territoire desservi. Elle complète sa distribution par l'achat de près de 134 000 m³.

L'EAU POTABLE EN CHIFFRES



Application de la nouvelle tarification incitative

Pour inciter les abonnés du service aux économies d'eau, l'intercommunalité augmente ses tarifs et met fin peu à peu à la tarification dégressive. Cette hausse concerne la première tranche, désormais divisée en 3 :

- 0 à 60 m³: pas de hausse;
- de 61 m³ à 100 m³ : + 1 centime par m³
- de 101 m³ à 200 m³ : + 2 centimes par m³

Appliquée en 2023, ces augmentations permettent de financer le programme de renouvellement des canalisations pour réduire les pertes liées aux fuites.



8,6 km de travaux de renouvellement pour réduire les fuites

Afin de réduire les fuites sur son réseau, l'intercommunalité a renouvelé près de 9 km de canalisations pour plus de 900 000 €.

Pour fiabiliser son réseau, elle a fait l'acquisition d'outils permettant de mesurer les débits (9 débitmètres) et 2 stabilisateurs de pression pour environ 200 000 €. Ces dispositifs aideront à la détection des fuites et à la priorisation des secteurs de travaux.



• Le transfert de la compétence assainissement en préparation

La loi impose aux communautés de communes la compétence assainissement (collectif et non collectif) au plus tard au 1^{er} janvier 2026. L'intercommunalité a fait le choix d'anticiper ce transfert au 1^{er} janvier 2025.

Pour préparer ce transfert des communes à l'intercommunalité, l'ensemble des communes a donné son accord pour que la communauté de communes réalise un schéma directeur d'assainissement.

Elle se fait par ailleurs accompagnée par un bureau spécialisé pour travailler tous les aspects du transfert (financier, patrimonial, technique, etc.). Le coût pour l'étude de cette gouvernance s'élève à environ 60 000 €.

4.2 PRÉSERVER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIFS

- > Poursuivre la préservation et la reconstitution du bocage
- > Préserver et restaurer les milieux aquatiques
- > Intégrer le risque inondation
- > Intégrer les objectifs du zéro artificialisation nette (ZAN)



BREIZH BOCAGE 2023-2027

Le programme Breizh Bocage a pour vocation d'améliorer la qualité de l'eau en replantant des haies bocagères pour lutter contre l'érosion des sols, protéger les cultures et les troupeaux face aux intempéries.

Il permet aussi d'améliorer la biodiversité avec l'accueil des auxiliaires de cultures (insectes, mammifères, oiseaux, micro-organismes) et la production de bois.

Pour le bassin versant de la Vilaine, cette compétence a été transférée à l'établissement public territorial de bassin « Eaux et Vilaine ».

La nouvelle feuille de route, qui concerne les 7 communes du bassin versant du Néal et du Guy Renault, instaure des objectifs complémentaires de l'ancienne stratégie bocagère :

- Protéger le bocage existant,
- Densifier le maillage bocager (objectif de 7 km de plantation par an),
- Améliorer la qualité des haies plantées,
- Bien entretenir le bocage, nouveau et ancien,
- Accompagner la mise en place d'un modèle économique de gestion,
- Renforcer l'appropriation du bocage par ses gestionnaires.

• 8 km de plantations

de haies bocagères

La saison 2022/2023 s'est achevée avec près de 4 km de haies bocagères plantées ou restaurées. Pour la nouvelle saison (hiver 2023-2024), près du double ont été programmées. Cette action prévient l'érosion, évite le phénomène de ruissellement et préserve les sols.

Restauration du Néal à Landujan

Près de 500 mètres linéaires de cours d'eau ont été restaurés par la remise en talweg et le reméandrage du ruisseau du Néal dans une prairie humide. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Contrat territorial milieux aquatiques et financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Communauté de communes Saint-Méen Montauban.





L'intercommunalité exerce la compétence de Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des risques d'inondation (Gemapi) sur les 2 bassins versants qui constituent son territoire :

- le bassin versant de la Vilaine,
- le bassin versant de la Rance.

Concernant le bassin versant de la Vilaine, la compétence Gemapi a été transférée à l'établissement public « Eaux et Vilaine ». Une partie de la commune de Gaël est quant à elle rattachée au Syndicat du grand bassin de l'Oust.

• Réhabilitation de l'ancienne lagune à Irodouër

Dans le cadre du programme européen Life ARTISAN-ResSource du Néal, l'ancienne lagune de la station d'épuration à Irodouër, a été supprimée pour replacer le cours d'eau dans son lit naturel. Les travaux se sont achevés en septembre 2023. 8 000 m² de zones humides ont été restaurés, avec une connectivité entre cours d'eau, nappe et zone humide.

Un panneau pédagogique a été mis en place à l'entrée du site pour informer les usagers sur l'importance de ces milieux qu'ils peuvent découvrir à travers un sentier.

Labellisation du site du Bois-Gesbert en Espace naturel sensible

Après 5 ans de travaux, la continuité écologique et hydrologique de la zone humide du Bois-Gesbert de Médréac est désormais restaurée. Le site présente aujourd'hui une diversité de milieux remarquable, entre son cours d'eau, ses mares et sa zone humide, et abrite une faune et une flore spécifique (triton palmé, lathrée clandestine...).

Fin 2023, le site a été labellisé Espace naturel sensible par le Département. Une reconnaissance de la démarche engagée par la commune et l'intercommunalité. Cette labellisation permet de valoriser le site auprès du public et de bénéficier d'un accompagnement à la fois technique et financier du Département d'Ille-et-Vilaine.

• Instauration de la taxe Gemapi

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban a instauré la taxe Gemapi pour financer les actions visant à préserver la ressource en eau et la biodiversité. Elle complète les impôts existants pour les ménages et les entreprises. Pour 2023, son montant a été fixé à 131 400 €.

Adapter la stratégie foncière à l'objectif de zéro artificialisation nette

La communauté de communes est accompagnée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) pour adapter sa stratégie foncière à la loi Climat et résilience qui a défini un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) pour 2050.

CHIFFRES CLÉS



8 000 m² de zones humides restaurés



500 m de cours d'eau restaurés



4 km de haies bocagères plantées

Objectif: X2

pour la saison 2023/2024

4.3 INTENSIFIER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- > Réduire les consommations énergétiques
- > Favoriser le développement des énergies renouvelables
- > Atteindre la performance énergétique du patrimoine public
- > Devenir une administration exemplaire

• Le Plan Climat Air Énergie Territorial adopté

L'intercommunalité a adopté le 14 février 2023 son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Construit en collaboration avec Brocéliande Communauté et Montfort Communauté, il répond localement aux enjeux globaux du changement climatique, avec un programme d'actions établi pour 6 ans et une projection jusqu'à 2050.

Une stratégie concertée pour développer les énergies renouvelables

Dans le cadre du PCAET, les 3 intercommunalités partenaires ont choisi de répondre à un appel à projet de la Région Bretagne et de l'Ademe pour planifier ensemble une stratégie de développement des énergies renouvelables propre à chaque territoire.

En 2023, un état des lieux des consommations et des productions a été réalisé, suivi de l'évaluation des potentiels, l'identification des réseaux énergétiques et de stockage ainsi que l'établissement des enjeux paysagers et patrimoniaux.



LE MIX ÉNERGÉTIQUE

Le mix énergétique correspond à la répartition des différentes énergies primaires dans la production d'énergies:

- hydrocarbure,
- charbon,
- hydraulique,

- nucléaire,
- solaire,
- biomasse

- gaz,
- éolien,
- etc.

LE PLAN CLIMAT D'ICI À 2050



Objectif: **- 60 %** de consommations énergétiques



Objectif : x3

de production d'énergie renouvelable

Des ateliers de concertation ont ensuite eu lieu avec les citoyens pour présenter les résultats de potentiels et échanger avec eux sur les scénarii de développement des filières énergétiques possibles, afin de définir le mix énergétique du territoire.

Travaux d'économies d'énergie sur les bâtiments communautaires

Suite aux audits énergétiques réalisés sur plusieurs de ses bâtiments, la communauté de communes a posé des faux plafonds pour améliorer l'isolation thermique et le confort acoustique au Manoir de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne.

Les lampes existantes ont aussi été remplacées par des lampes basse consommation LED (relamping) ainsi qu'à la Maison du développement à Saint-Méen-le-Grand.

La collectivité a de nouveau sollicité le bureau d'études INOVEHA pour mener un audit énergétique du cinéma Le Celtic avec des travaux prévus en 2024.

Ces actions s'inscrivent dans le programme « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique » (ACTEE).

4.4 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES

OBJECTIFS

- > Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, agriculteurs, industriels, associations)
- > Conditionner les soutiens de la communauté de communes à des pratiques éco-responsables
- > Favoriser les circuits courts et valoriser le recyclage et le réemploi

Sensibilisation aux économies d'eau

La communauté de communes a sensibilisé la population aux économies d'eau en diffusant plusieurs campagnes sur ses publications : magazine, site internet et réseaux sociaux.

Pour inciter les habitants à économiser l'eau, l'intercommunalité a mis en place une tarification incitative pour l'eau potable (lire p. 39).

• Des aides aux communes revues pour limiter les impacts environnementaux

En 2023, la communauté de communes a modifié ses critères pour soutenir les projets des communes. Elle ne soutient plus les dépenses générant des impacts environnementaux négatifs, en contradiction avec le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'intercommunalité.

• Des travaux de voirie plus vertueux

En charge des voies communautaires (parcs d'activités) et des voies d'intérêt communautaire, la communauté de communes a intégré pour ses travaux de voirie le **recours aux matériaux recyclés**, notamment pour l'enrobé, la réutilisation de bordures ou encore l'empierrement en gravats de démolition.

Le broyeur de végétaux davantage emprunté

En 2023, le broyeur de végétaux a été emprunté **32 fois dans l'année**, malgré une panne et donc une indisponibilité tout le dernier semestre 2023.

27 cartes de prêt pour le broyeur ont été demandées en 2023 dont 17 renouvellements. Le service a coûté environ 6 000 € à l'intercommunalité en 2023.

Sans ce service, **près de la moitié des déchets végétaux auraient été amenés en déchèterie**.

CHIFFRES CLÉS



+ 15 %* de recours au broyeur de végétaux



191 € par emprunt Coût pour la collectivité

*par rapport à 2022

4.5 DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX

OBJECTIFS

- > Organiser la compétence mobilité
- > Promouvoir les modes de transports collectifs et le covoiturage
- > Coordonner et développer les mobilités actives (marche, vélo)

• Une enquête mobilité pour définir une stratégie pour le territoire

L'intercommunalité a enquêté sur **les habitudes de déplacements** des habitants. 438 personnes y ont répondu.

Cette enquête s'inscrit dans un diagnostic plus large qui sera traduit en plan d'actions, avec **2 documents** : l'un pour décliner concrètement une stratégie de mobilité et l'autre pour planifier la stratégie sur le vélo (liaisons et services). Ce plan sera validé courant 2024.

Ce diagnostic montre une **forte utilisation de la voiture**, utilisée en moyenne pour 71 % des déplacements.

Concernant les « mobilités actives », la marche

à pied représente 23 % des déplacements, le vélo moins de 2 % et les transports en commun (car ou train) 4 % malgré une offre de transport existante sur toutes les communes (réseau Breizhgo ou transport à la demande).

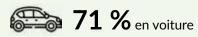
Des **améliorations sont attendues** pour faciliter les déplacements vers les pôles du territoire (Saint-Méen-le-Grand, Montauban-de-Bretagne) ou en dehors (Iffendic, Montfort-sur-Meu, Rennes...).

La pratique cyclable est essentiellement de loisir ou touristique. **Un maillage plus dense de liaisons cyclables sécurisées** est souhaité, notamment pour connecter les communes entre elles.

DIAGNOSTIC SUR LES HABITUDES DE DÉPLACEMENTS



Répartition des déplacements effectués :



25 % en mobilité active (vélo, marche) dont moins de 2 % pour le vélo



Des outils pour faciliter le covoiturage vers la gare

Face à la saturation des parkings de la gare de Montauban-de-Bretagne, la communauté de communes a **matérialisé des places réservées** au covoiturage.

Avec Ehop, partenaire pour la promotion du covoiturage, l'intercommunalité a créé la « communauté de covoitureurs des usagers de la gare de Montauban » pour mettre en relation les usagers du train qui se rendent en voiture à la gare, sur le site Ouestgo.fr.

Elle a aussi mené plusieurs campagnes de communication et d'incitation au covoiturage.



Campagne de sensibilisation au covoiturage à la gare de Montauban-de-Bretagne.

Une année supplémentaire pour la navette Rivbus

Après 5 ans de service, la navette de rabattement reliant Mauron vers la gare de Montauban-de-Bretagne est prolongée d'un an. Le partenariat avec Ploërmel Communauté, d'un montant de 36 586 €, a été reconduit le temps d'obtenir les résultats de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la réhabilitation de la ligne ferroviaire Mauron-La Brohinière.

CHIFFRES CLÉS

Vélos à assistance électrique



61 contrats vélos

+ 1/4 contrat renouvele

Covoiturage



6 600 €

Participation annuelle à l'association de promotion du covoiturage EHOP

1 plateforme en ligne pour faciliter le covoiturage via Ouestgo.fr

61 vélos

à assistance électrique loués

Le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) a établi 61 contrats de location en 2023, dont 44 nouveaux et 17 renouvellements. La majorité des contrats est établie pour 3 mois.



Répartition des contrats de location selon leur durée.

5 nouveaux abris vélos installés

En lien avec le service de location de vélos à assistance électrique, la communauté de communes a installé 5 nouveaux abris sécurisés à l'aire de covoiturage de Montauban-de-Bretagne.

Moyens

DES RESSOURCES MOBILISÉES AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Pour mener à bien ses projets, la communauté de communes a besoin de ressources humaines, matérielles et budgétaires.

Que ce soit directement au service des usagers ou en support, les agents et les équipements constituent les rouages indispensables au bon fonctionnement de l'intercommunalité et de ses projets.

Ils sont soutenus par un budget essentiel à la réussite des actions mises en place au service de la population et du projet de territoire.



DES ÉQUIPEMENTS, DES AGENTS ET DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

BUDGET : DES CAPACITÉS FINANCIÈRES BIENTÔT MOBILISÉES

DES ÉQUIPEMENTS, DES AGENTS ET DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Pour mettre en œuvre le projet de territoire et assurer les services à la population, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban dispose d'équipements répartis sur l'ensemble du territoire, d'une centaine d'agents et de moyens techniques.

DES MOYENS DE COMMUNICATION POUR INFORMER



3 numéros par an du **journal** communautaire « L'Essentiel »



1 lettre d'information envoyée après chaque conseil aux communes (élus, DGS) et aux agents de l'intercommunalité



Projet de refonte du site www.stmeen-montauban.fr en cours en 2023

- 2 projets de création de sites dédiés :
- espace entreprises Le Tissé
- jobs saisonniers

Réseaux sociaux en hausse*





+45% +36%

+ d'autres supports au service des usagers, des relations avec la presse, etc.

* par rapport à 2022

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE



103 agents 91,8 équivalent temps plein (ETP)



f 180 jours de formation

LOUDÉAC

LA CYBERSÉCURITÉ **EN ACTIONS**



90 000 € de subventions par France Relance pour renforcer le niveau de sécurité du système d'information.

4 mesures urgentes réalisées en 2023

1 temps de sensibilisation auprès des agents en janvier 2023

VANNES

MUTUALISATION DES MOYENS

326 demandes d'instruction d'autorisation d'urbanisme :

- 191 permis de construire et d'aménager
- 97 déclarations préalables 31 certificats d'urbanisme

7 permis de démolir

pour 14 communes (Bléruais, Montauban-de-Bretagne et Saint-Méen-le-Grand n'y participent pas)

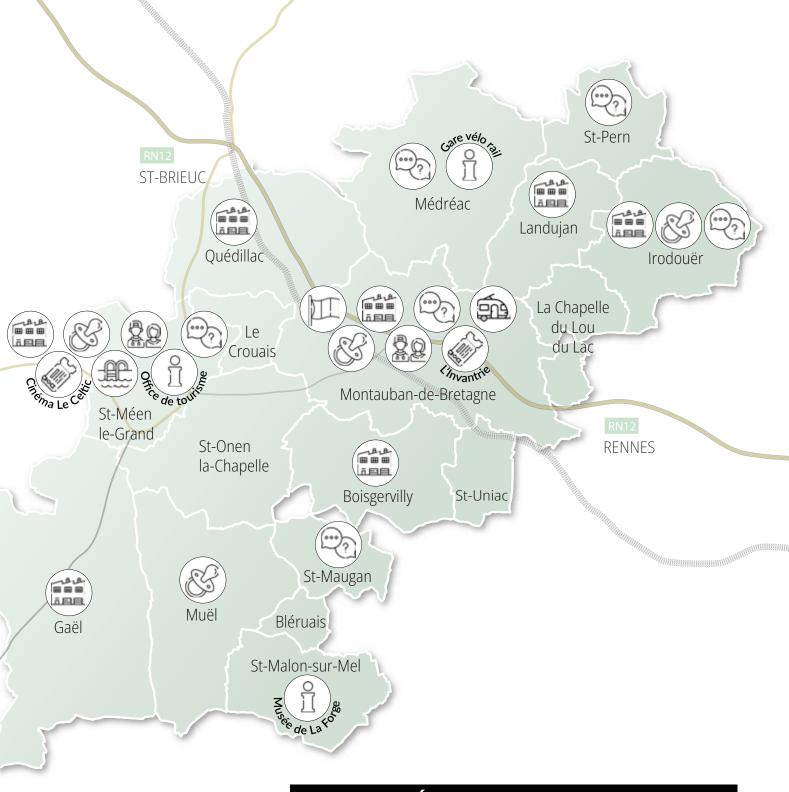


 $oldsymbol{2}$ désherbeuses à eau chaude et $oldsymbol{1}$ désherbeur mécanique mis à disposition de **9** communes



676 km de voirie intercommunale

pour **920 320 €** (aménagement et entretien)



PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES



Espaces économiques (parcs d'activités, ateliersrelais, bâtiments industriels ou tertiaires)



Aides aux démarches (Points Accueil Emploi et/ou espace France Services)



Siège de la communauté de communes



Maisons de la petite enfance



Maisons des jeunes



Piscine Acorus



Équipements culturels (L'Invantrie, cinéma Le Celtic)



Équipements touristiques (Office de tourisme, gare vélo rail, musée de La Forge)



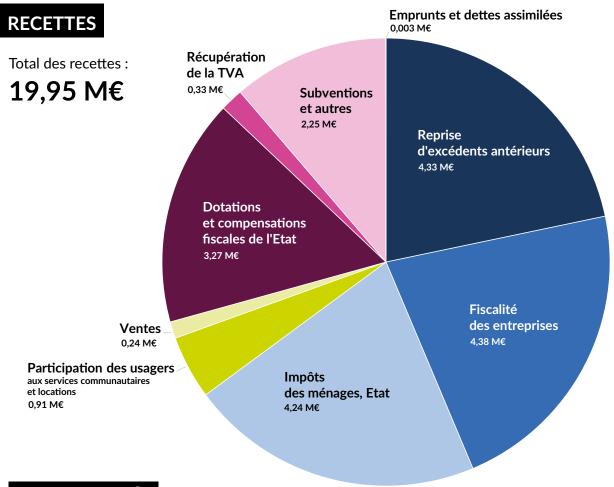
Aire d'accueil des gens du voyage

BUDGET : DES CAPACITÉS FINANCIÈRES BIENTÔT MOBILISÉES

En 2023, la santé financière de la communauté de communes est saine, avec une capacité de désendettement de 3 ans. Néanmoins, plus d'une dizaine d'études stratégiques ont été lancées en 2023 sur l'habitat, la mobilité, la culture, l'économie, l'énergie, etc. dont les plans d'actions seront finalisés en 2024 et nécessiteront des moyens financiers conséquents sur les 5 prochaines années.

La Cour Régionale des Comptes a procédé à un contrôle des comptes courant 2023, qui a mobilisé les services durant 4 mois. Le rapport d'audit a confirmé la bonne situation financière de la communauté de communes. Celui-ci est consultable en ligne :

www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-de-communes-saint-meen-montauban-ille-et-vilaine.



CHIFFRES CLÉS

Environ 45 % des recettes couvertes par les recettes fiscales

98 €/habitant reversés aux communes soit 2,68 M€ en 2023

Environ **2** ans de capacité de désendettement (seuil de vigilance : 8-10 ans)

2,7 M€ de capacité d'autofinancement nette

DÉPENSES

Budget global

Total des dépenses

16,24 M€



FONCTIONNEMENT

11,68 M€







0,54 M€

Petite enfance, jeunesse, sport et actions sociales



Reversements fiscalité et solidarité vers les communes



2,32 M€

Moyens de l'intercommunalité et autres dépenses non ventilables



0,87 M€

0,19 M€

Aménagement et développement économique



0,81 M€



Environnement



0,78 M€

Culture et tourisme



0,41 M€ 0,45 M€

Logement et cadre de vie



0,13 M€

1,16 M€

Dette

Budgets autonomes



2,88 M€ recettes 2,82 M€ dépenses

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères



4,94 M€ recettes

Eau

POUR ALLER PLUS LOIN

À l'occasion de l'année 2023, la communauté de communes a adopté son premier rapport d'activités sur les organismes satellites auxquels elle adhère. L'ensemble de ces rapports d'activités est consultable au secrétariat de la communauté de communes mais aussi en ligne et auprès de chacun des syndicats.

Enseignement musical

Un établissement intercommunal gère l'enseignement musical sur le territoire : l'École de musique du Pays de Brocéliande.

www.empb.jimdofree.com

Gestion de l'eau potable

Adhésion à 3 syndicats pour la gestion de l'eau potable sur une partie du territoire : Eau du Bassin Rennais, le Syndicat mixte des Eaux de la Forêt de Paimpont et le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Brocéliande.

www.eaudubassinrennais.fr www.eauforetpaimpont.bzh

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

Gestion de la compétence par l'établissement public territorial de bassin Eaux & Vilaine en tant que maitre d'ouvrage sur le bassin versant du Meu.

Une partie de la commune de Gaël est rattachée au Syndicat du Grand Bassin de l'Oust.

www.eaux-et-vilaine.bzh www.grandbassindeloust.fr

Numérique

Le déploiement du Très Haut Débit par la mise en place de la fibre optique sur le territoire est confié à Mégalis Bretagne.

www.megalis.bretagne.bzh

Ordures ménagères

Délégation de la compétence au Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) Valcobreizh pour Saint-Pern et Irodouër et au SMICTOM Centre Ouest 35 pour les 15 autres communes du territoire.

www.valcobreizh.fr

Tourisme

Gestion du développement touristique confiée à la société publique locale du Pays de Saint-Méen Montauban en Brocéliande et à Destination Brocéliande.

www.destination-broceliande.com

Document édité en août 2024 • Directeur de publication : Philippe Chevrel Coordination : service communication

Réalisation : Ar Milip le moulin des mots et de l'image

Realisation : Ar Milin, le moulin des mots et de l'image

Illustrations : Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Impression: Roudenn Graphik, rue M. Curie - 35290 St-Méen-le-Grand

